

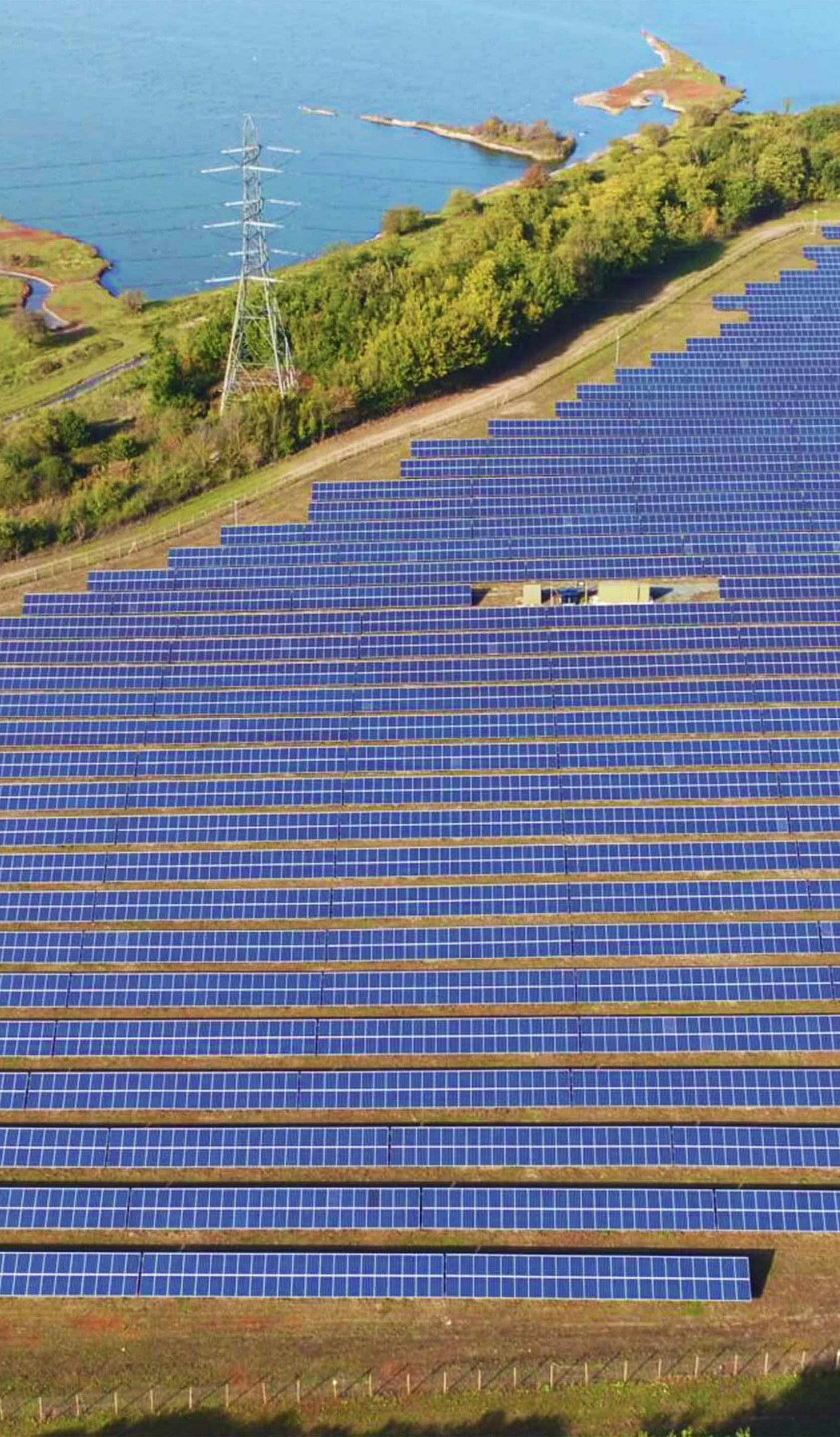


voltalia

entreprise
À MISSION

PLAN DE DÉCARBONATION

2022-2030



Atténuation du changement climatique

Les activités de Voltalia contribuent à l'atténuation du changement climatique. En tant que producteur indépendant et fournisseur de services de production d'énergies renouvelables, Voltalia participe activement à l'accélération de la transition énergétique des pays et des entreprises et contribue à éviter l'émission de tonnes de CO₂ dans l'atmosphère.

91 % du chiffre d'affaires de Voltalia est aligné sur la taxonomie européenne. Ce haut niveau d'alignement avec la trajectoire climatique européenne reflète la forte contribution de Voltalia à l'atténuation du changement climatique et une approche intégrée de la gestion des risques sociaux, environnementaux et éthiques du Groupe tout au long de sa chaîne de valeur.




- Voltalia a produit 4,7 TWh d'énergie renouvelable en 2024, en hausse de 8 % par rapport à 2023, évitant ainsi 1 379 kilotonnes d'équivalent CO₂.
- En 2027, la production d'énergie renouvelable à partir de centrales développées, construites ou exploitées par ou pour Voltalia permettra d'éviter 4 millions de tonnes de CO₂.

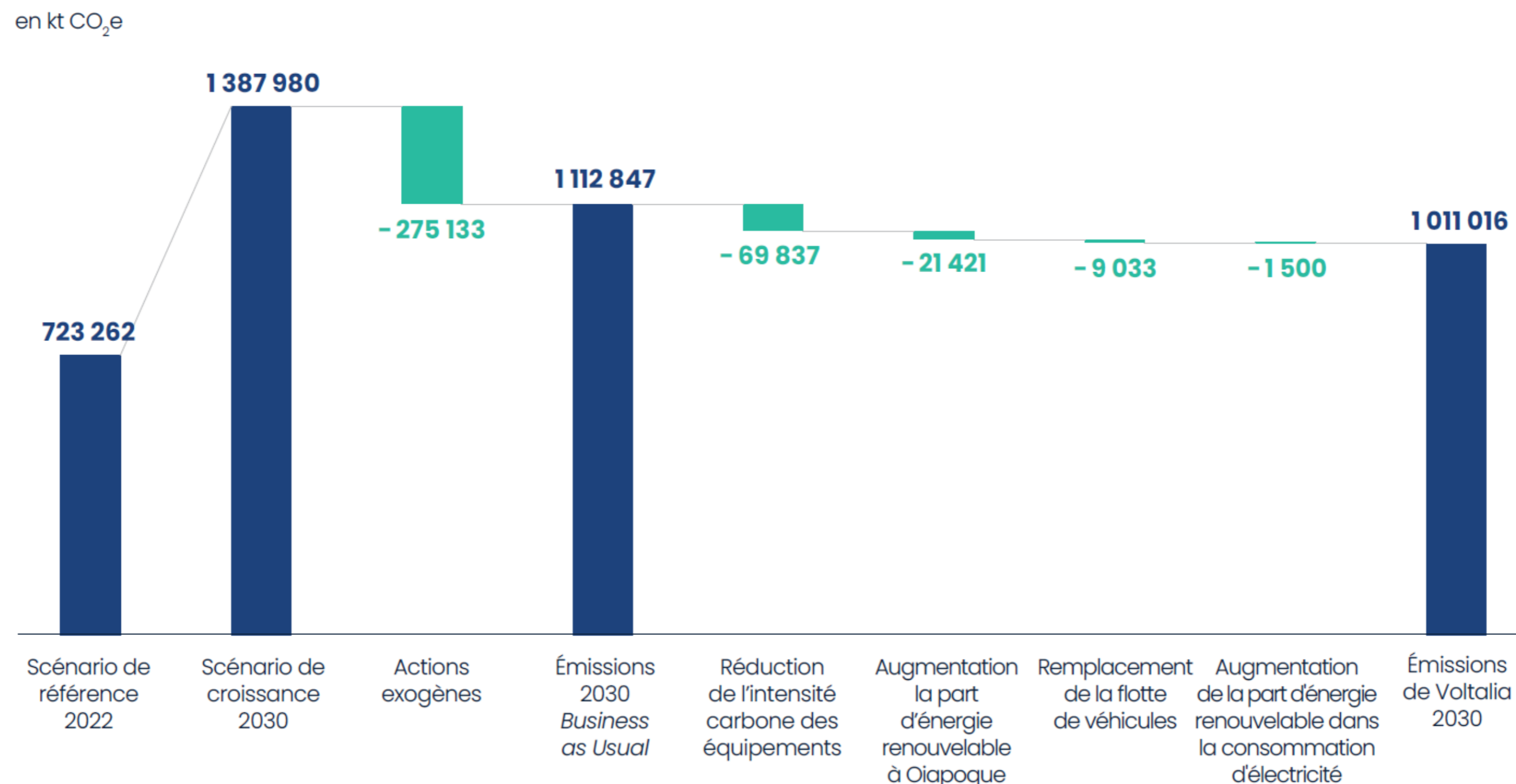
Plan de décarbonation

En 2024, Voltalia a travaillé avec la Société financière internationale pour définir une stratégie de décarbonation à l'horizon 2030.

Comme les émissions totales de Voltalia sont approximativement proportionnelles à la quantité de capacité énergétique installée ou achetée annuellement, on estime que les émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise augmenteront de 40 % d'ici 2030 en termes absolus, passant de 723 à 1 113 ktCO₂e.

Objectifs 2030 vs 2022

-  Réduction de 35 % de l'intensité carbone des projets solaires construits pour compte propre (en kgCO₂/kW)
-  Réduction absolue de 42 % des émissions de CO₂e de **Scope 1 et 2**
-  82 % des fournisseurs clés avec des engagements alignés sur les critères de la **Science Based Targets Initiative (SBTi)**



Action 1 : Réduire l'intensité carbone des équipements

Près de 80 % des émissions de Voltalia proviennent des équipements achetés pour la construction des centrales, en particulier les équipements lourds (modules, câbles, structures, batteries). La priorité est donc d'engager les fournisseurs dans des efforts de réduction progressive de l'intensité carbone de ces équipements, notamment des panneaux solaires.

En 2024, Voltalia a mis à jour sa procédure d'achats au niveau du Groupe en intégrant des critères environnementaux dans les processus d'achat et de contractualisation. Cette initiative a été conçue pour réduire l'intensité carbone des équipements achetés, notamment pour ses centrales solaires (modules, onduleurs, câbles et structures).

La procédure énumère les catégories d'équipements prioritaires et détaille les actions à mener pour réduire les émissions de scope 3, à savoir :

- Collecter systématiquement des analyses de cycle de vie (ACV) certifiées des équipements lourds afin de mieux gérer les émissions associées et de mesurer plus précisément l'empreinte carbone des centrales électriques ;
- Renforcer les relations avec les fournisseurs clés et identifier les partenaires déjà engagés dans une trajectoire alignée sur la SBTi ;
- Augmenter progressivement le pourcentage d'équipements bas carbone achetés pour les projets.





Action 2 : Mesurer et suivre l'empreinte carbone des centrales

L'objectif du centre d'expertise interne de Voltalia, en charge de l'ingénierie des projets, est d'optimiser l'intensité carbone des centrales en cours de développement.

Pour ce faire, un outil interne de calcul de l'empreinte carbone d'une centrale a été développé et est adapté à chaque technologie (solaire, éolien) et à chaque pays.

Toutes les phases de la vie des équipements sont prises en compte : extraction des ressources, fabrication, transport, installation, exploitation et fin de vie. L'outil couvre l'ensemble du Groupe et permet au centre d'expertise de mesurer et de surveiller les facteurs d'émission des centrales électriques pour les actifs en exploitation. Celui-ci identifie à son tour les actions de réduction et oriente les décisions internes sur le choix de certains équipements.

Voltalia est ainsi en mesure de mesurer l'empreinte carbone spécifique des centrales à n'importe quelle étape du cycle de vie du projet, et d'identifier des actions pour optimiser son facteur d'émission et maximiser sa contribution positive au changement climatique.

La méthodologie de notre outil interne est entièrement alignée sur les normes internationalement reconnues, notamment ISO 14040, ISO 14044 et le *GHG protocol*.



Action 3 : Augmenter la part des énergies renouvelables à Oiapoque

Les principales émissions de scope 1 proviennent de la combustion du diesel dans la seule centrale électrique à combustibles fossiles de Voltalia à Oiapoque, au Brésil. Cette centrale de 12 MW produit 100 % de l'électricité d'une ville isolée et hors réseau de plus de 28 000 habitants, en pleine croissance.

Pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre Scope 1, Voltalia augmente progressivement la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique total d'Oiapoque, ce qui réduira la part des énergies fossiles.

Dans le cadre de cette initiative, Voltalia a achevé la construction d'une centrale hydroélectrique de 7,5 MW à proximité de sa centrale hybride à Oiapoque, au Brésil. **La nouvelle usine Cafesoca permettra d'augmenter la part des énergies renouvelables de 25 % à 75 %** pour ce complexe multi-énergies et de réduire de 90 % la production de l'unité fossile.

Voltalia réduit également la quantité de carburant utilisée pour produire un MWh grâce à des groupes électrogènes plus efficaces et augmente la proportion de biodiesel dans le carburant total utilisé.



Action 4 : Optimiser la consommation de carburant et d'électricité

Les émissions restantes de scope 1 sont générées par le carburant consommé par les véhicules. Voltalia remplace progressivement sa flotte de véhicules existante par des véhicules électriques ou hybrides et utilise des biocarburants comme l'éthanol au Brésil.

Une flotte plus verte

En 2024, Voltalia a poursuivi ses efforts pour augmenter la part des véhicules électriques, hybrides et à l'éthanol dans l'ensemble de sa flotte, notamment dans ses principaux pays d'implantation

Pays	
Brésil	73%
France	71%
Portugal	58%

Utilisation accrue des énergies renouvelables

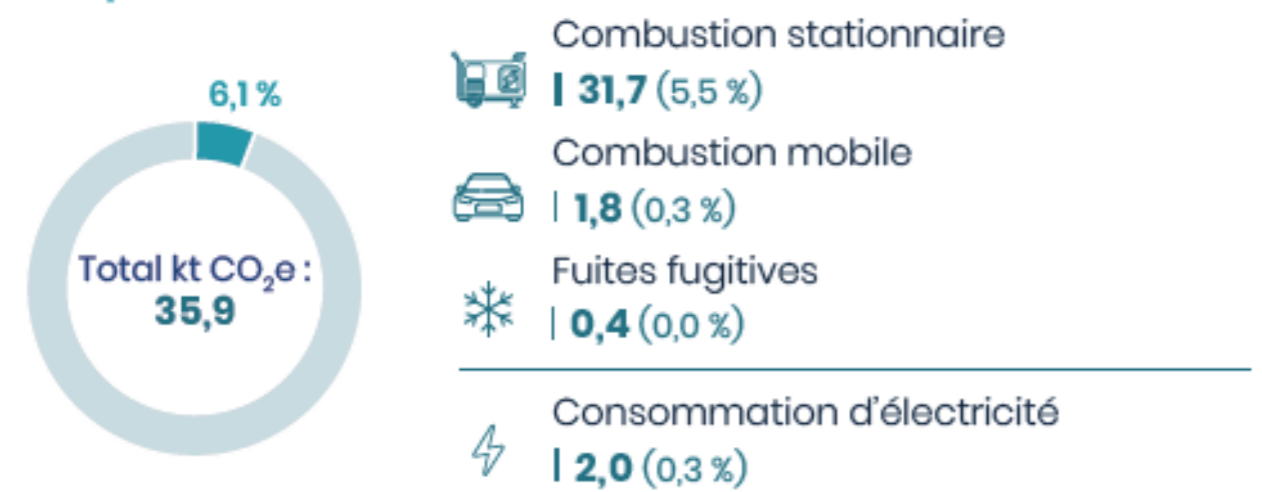
Pour réduire les émissions de scope 2, Voltalia augmente également de manière significative la part des énergies renouvelables dans sa consommation d'énergie.

Part de renouvelable dans la consommation d'énergie	2022	2023	2024
	10%	8%	65%

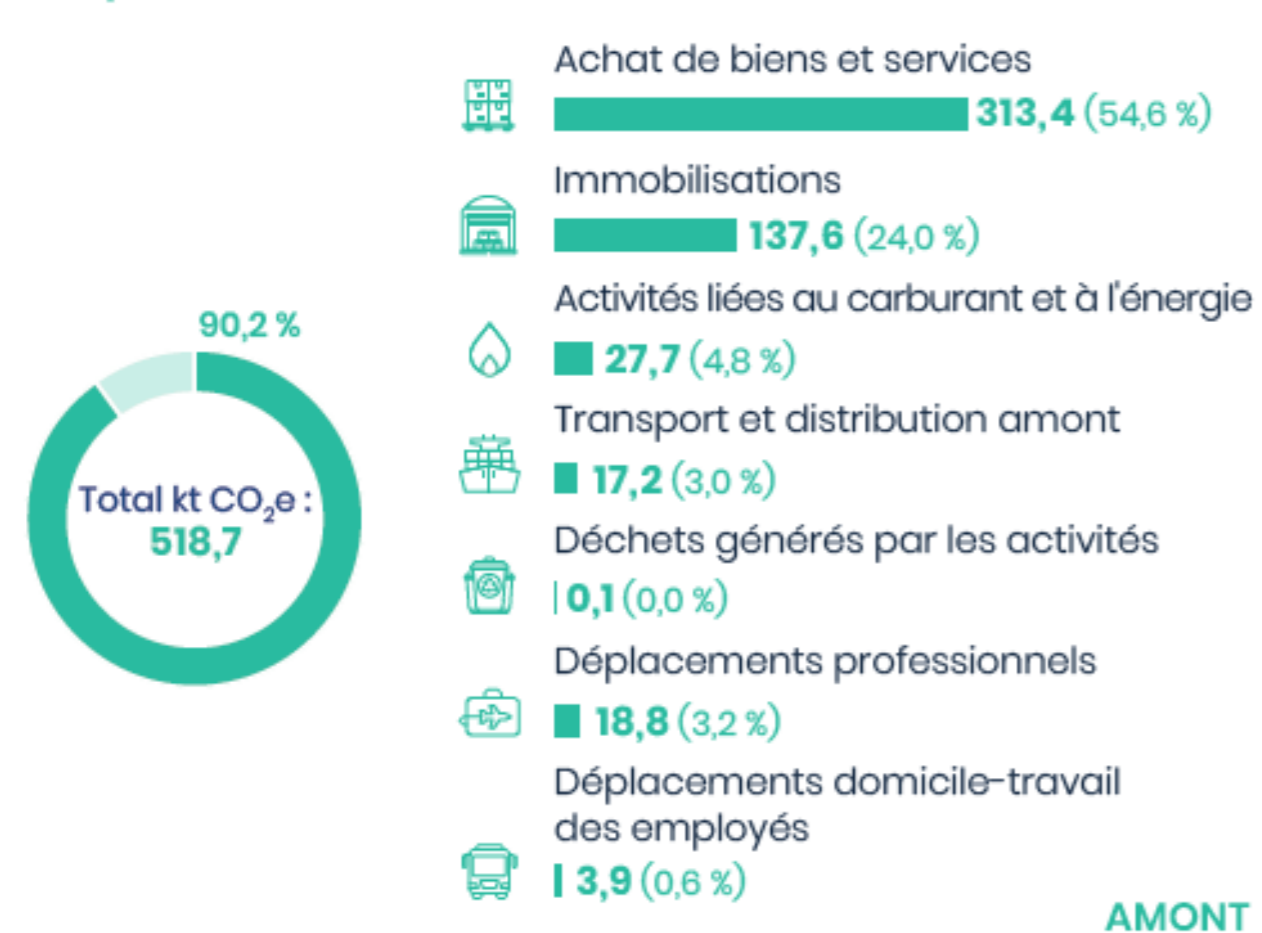
Focus sur le bilan carbone de Voltalia

RÉPARTITIONS DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DE VOLTALIA EN 2024 (en kt CO₂e)

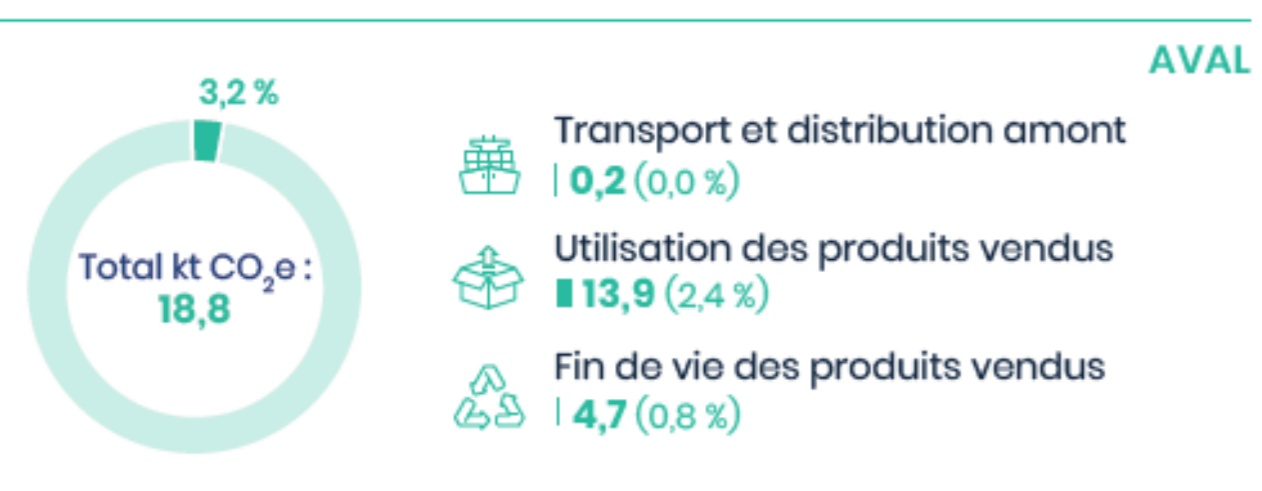
Scopes 1 & 2



Scope 3



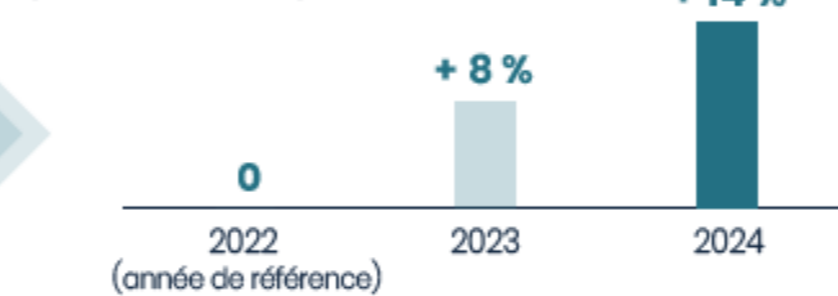
AMONT



AVAL

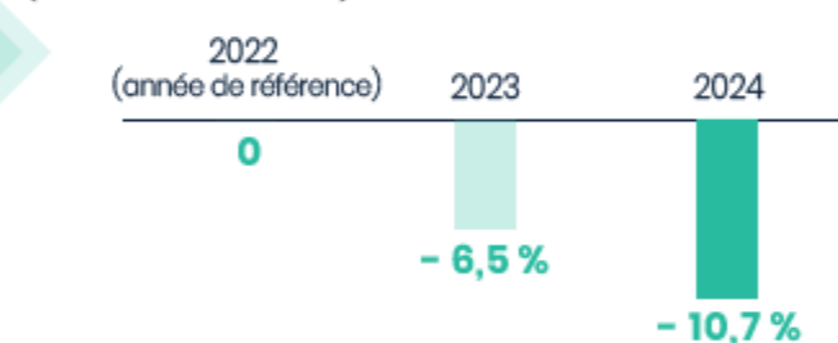
OBJECTIFS 2030

- 42 %
Réduction des émissions par rapport à 2022 (en valeur absolue)



Note : les principales actions de réduction (scopes 1 & 2) seront mises en place en 2025, les résultats ne sont donc pas visibles en 2024.

- 35 %
Réduction des émissions des projets solaires construits pour le compte de Voltalia (en intensité carbone)



Un outil interne du calcul du Bilan carbone des centrales a été développé afin d'optimiser l'intensité carbone des centrales. L'outil suit la méthodologie du *GHG Protocol* et les normes ISO 14 040 et 14 044.



- En 2024, Voltalia a émis 573 kilotonnes équivalent CO₂ (scopes 1, 2 et 3, basés sur le marché).
- Près de 80 % des émissions de Voltalia proviennent des équipements achetés pour la construction de centrales électriques, en particulier les modules photovoltaïques.
- Des objectifs ont été fixés pour réduire les émissions dans tous les domaines, que ce soit en termes d'intensité ou de valeur absolue.
- L'intensité carbone des projets solaires est déjà en baisse.
- La méthodologie utilisée est basée sur le *GHG Protocol* et est conforme à la norme ISO 14064-1.



Focus sur la Taxonomie européenne

91 % du chiffre d'affaires de Voltalia est aligné à la Taxonomie européenne, mettant en avant le modèle économique durable de l'entreprise et son fort engagement dans la lutte contre le changement climatique.

	Chiffre d'affaires		Capex		Opex	
	Total (K€)	Part	Total (K€)	Part	Total (K€)	Part
Eligible	522 691	91%	463 235	83%	51 667	25%
Aligné	522 691	91%	463 235	83%	51 667	25%

Toutes les activités de Voltalia identifiées comme éligibles à la taxonomie sont également alignées car elles répondent aux critères énoncés dans l'acte délégué climat, à savoir :

- Ne présentent pas ou respectent les critères techniques de screening (fixation de seuils de performance environnementale) établis par la Commission européenne ;
- Sont réalisées dans le respect des Principes directeurs de l'OCDE, de l'ONU et de l'OIT relatifs aux droits de l'homme ;
- Ne causent de dommages significatifs à l'un des objectifs environnementaux.

Pour en savoir plus sur l'alignement de Voltalia à la Taxonomie européenne, veuillez consulter notre rapport dédié accessible [ici](#)

voltalia

www.voltalia.com